## F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

## **FSU 67** 4, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG



## Déclaration liminaire - CTSD du 23 novembre 2017

Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

le rapport annuel de l'OCDE « Regards sur l'éducation 2017 » (http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/education/regards-sur-l-education-2016\_eag-2016-fr#.WhaEsso4o6F) confirme que l'école française reste largement sous-investie. Il confirme le lien entre la dépense en éducation et la performance d'un système éducatif, notamment sur la reproduction des inégalités sociales en inégalités scolaires. Et en France l'influence du milieu social est beaucoup plus forte que dans la moyenne des pays de l'Ocde.

Or, globalement, la France dépense 34% de moins comparé aux 11 pays pointés par *France Stratégie* qui réussissent mieux à la fois sur les résultats moyens PISA et également en termes d'impact des inégalités sociales sur les résultats scolaires (*Suisse, Japon, Belgique, Autriche, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Finlande, Canada, Allemagne et Australie*).

Ce sous-investissement réduit les possibilités d'agir sur les leviers favorisant la réussite des élèves comme la taille des classes ou la formation des enseignants.

Une des particularités de la France est aussi la faiblesse des salaires enseignants. La moyenne des salaires dans les pays de l'Ocde dans le primaire au bout de 15 ans d'ancienneté y est supérieure de 22% alors que le temps global de travail en France est plus conséquent.

Lutter contre les inégalités et faire réussir tous les élèves, et particulièrement ceux issus des milieux populaires, tout comme reconnaître les enseignants dans leur expertise et leur professionnalisé, suppose un budget à la hauteur de ce défi. C'est un enjeu de société de la plus haute importance. C'est ce que continuera de porter la FSU face à un gouvernement qui s'entend aux annonces médiatiques mais tarde à financer les mesures qui s'imposeraient pour élever le niveau de qualification de toute la jeunesse du pays.

Si le ministre de l'Éducation nationale prétend accorder une attention toute particulière au premier degré, le SNUipp-FSU67 ne peut que dénoncer ces vœux pieux qui se révèlent annonces en trompe-l'œil dès qu'on se penche sur les moyens alloués.

La dotation départementale de 66 postes pour la rentrée 2017, en effet est loin d'avoir été suffisante pour couvrir les besoins.

Pour exemple : le vivier de remplaçants, terriblement mis à mal sous l'ère Sarkozy, s'étoffe à la rentrée de quelques postes... pris sur les RASED.

Le temps de décharge dû aux directeurs et directrices d'écoles de 1 à 3 classes doit être couvert. Mais, cette mesure, absolument indispensable, instituée sans budget, doit-elle se faire au détriment de l'aide que nécessitent les élèves en très grande difficulté scolaire ? Ne faudrait-il pas, a minima, des moyens pour les deux dispositifs ? Le SNUipp-FSU réitère également sa demande, récurrente, que soient pris en compte dans les effectifs des écoles les élèves des classes UPE2A et ULIS.

Deuxième exemple : élu, le candidat Macron revient sur sa promesse de campagne électorale de dédoubler les CP et les CE1 de REP et de REP+. En effet, les 12 500 postes qu'il faudrait dédier à la mesure... n'existent pas. Seuls, en cette rentrée, seront dédoublés les CP en REP+ grâce à la préemption de13 maîtres supplémentaires (sur 15 écoles concernées), de 9 postes alloués à la scolarisation des moins de trois ans auxquels il faudra ajouter encore 4 postes dédiés au département. Ce détournement de moyens balaie d'un revers de manche le gigantesque travail d'équipe initié par les enseignants dans ces écoles de la pauvreté. Pis encore, il renvoie chacun dans sa classe, ignorant la richesse des regards et pratiques croisés. Le SNUipp-FSU milite depuis toujours pour une réduction des effectifs dans les classes, facteur important de la réussite scolaire. Mais la réduction d'effectif doit concerner TOUTES les classes, car c'est toute l'éducation qui est prioritaire.

Pour ce qui concerne le premier degré, nous terminerons par un mot sur les rythmes scolaires. Selon une enquête de l'Association des maires de France (AMF), une majorité d'écoles publiques reviendra à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine. Pour mémoire, les écoles privées avaient fait le choix de ne rien changer en 2013 malgré le décret Peillon. Selon l'enquête, les principaux motifs avancés pour le retour aux quatre jours sont liés "aux demandes des acteurs" : parents (83%), et enseignants (71%).

Les conseils d'école de l'Eurométropole et de la couronne se tiennent ou se sont déjà tenus. Dans ces instances, les participants, très majoritairement, ont voté pour revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée 2018. Il est fort regrettable, pour ne pas dire plus, que le formulaire de la DSDEN n'ait pas été communiqué aux directrices et directeurs AVANT la réunion de ces instances. Il serait pourtant souhaitable, pour toutes les parties concernées, d'éviter la répétition des imbroglios du CDEN de juillet. En outre, la définition des horaires des écoles revenant à la mairie, cette clause ne nous semble pas être nécessaire.

La FSU s'est mobilisée avec toutes les autres organisations syndicales de la Fonction Publique le 10 octobre pour combattre les politiques libérales à l'oeuvre et tenter d'imposer d'autres orientations. La FSU continuera de lutter pour un juste partage des richesses et un investissement dans le Service Public d'Education à la hauteur des besoins.